



N° D'IMPRIMÉ C47169392

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL																						
Contrôle technique complémentaire		17/11/2020		20093997																						
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																								
Favorable																										
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ																										
02/12/2021																										
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE																										
Contrôle technique périodique																										
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																										
N° D'AGRÈMENT : S001C050																										
(9) RAISON SOCIALE : AIN CONTROLES AUTOS																										
(3) COORDONNÉES : 33.BIS AVENUE DE MARBOZ 01000 BOURG EN BRESSE Tél : 04.74.45.16.59 - Fax : 04.74.22.69.61																										
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																										
N° D'AGRÈMENT : 001C0001																										
NOM ET PRÉNOM : TERRIER RAOUL																										
SIGNATURE :																										
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																										
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation																								
AJ-398-EP (F)	04/01/2010	04/01/2010																								
Marque	Designation commerciale																									
IVECO	DAILY																									
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																								
ZCFC359300D419126	N1	CTTE																								
Type/CNIT	Énergie																									
35S13B43A33	GO																									
Document(s) présenté(s)																										
Certificat d'immatriculation																										
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																								
309484																										
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE																										
PROCÈS-VERBAL N° :																										
DATE :																										
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :																										
		<table border="0"> <tr> <td></td> <td>G</td> <td>AVANT</td> <td>D</td> <td>G</td> <td>ARRIERE</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>Émissions à l'échappement</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Opacité (1.48 m-1)</td> <td>C1 : 0.57 m-1</td> <td>C2 : 0.56 m-1</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>					G	AVANT	D	G	ARRIERE	D	Émissions à l'échappement							Opacité (1.48 m-1)	C1 : 0.57 m-1	C2 : 0.56 m-1				
	G	AVANT	D	G	ARRIERE	D																				
Émissions à l'échappement																										
Opacité (1.48 m-1)	C1 : 0.57 m-1	C2 : 0.56 m-1																								

